CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

Pluies du 08 au 21 juillet

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	7	70
Côte d'Or	21,6	38,4
Yonne	8,1	41,7
Nièvre	8,4	30,5
Franche-Comté	10	26

Après une première semaine de juillet marquée par des températures élevées, une période plus fraîche s'est installée la semaine suivante, avec notamment des températures matinales inférieures aux normales saisonnières (autour de 8/9 °C). Durant la deuxième décade, les températures ont progressivement remonté, pour de nouveau flirter avec les 30 °C, voire davantage, notamment durant le week-end du 14 juillet.

Concernant la pluviométrie, mis à part quelques averses localisées le 8 juillet et des orages isolés les 13 et 14 juillet, les conditions sont globalement restées sèches jusqu'à ce week-end, où des orages ont touché l'ensemble du vignoble. Ces précipitations ont entraîné des cumuls très hétérogènes et localement importants, provoquant quelques dégâts (cf. section « Accidents climatiques »).

Prévisions pour la fin du mois

(source meteofrance, ville de Beaune, https://meteofrance.com)

Côté prévisions, les conditions sont encore annoncées assez perturbées pour la fin de semaine et le week-end à venir, avec des risques d'averses locales, avant un retour d'un temps plus stable attendu courant de semaine prochaine.

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VÉGÉTATIFS

Dans l'ensemble, les parcelles sont comprises entre les stades fin fermeture et début véraison. Cette dernière est en tendance davantage noté sur des parcelles des cépages rouges (Pinot Noir et Gamay), où elle est toujours plus facile à observer visuellement que dans les parcelles des cépages blancs.

La précocité de la campagne 2025 sur la moyenne décennale reste d'actualité. Il est actuellement, proche du millésimes 2022.

ACCIDENT CLIMATIQUE

À la suite des orages survenus ce week-end, des dégâts liés à la grêle ont de nouveau été constatés, principalement dans le Jura et la Saône-et-Loire.

- Dans le Jura, la partie nord semble la plus touchée. (Brainans, Saint-Cyr, Montigny les Arsures…)
- En Saône-et-Loire, les secteurs du nord Mâconnais (Lugny, Chardonnay, Bray, Cortambert…) et de la Côte Chalonnaise (de St Gengoux le National à Jully les Buxy) sont les plus concernés.

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

MILDIOU

Situation :

226 parcelles traitées ont été observées pour le mildiou lors de cette tournée du 21/07.

Si de rares nouveaux symptômes sur feuilles sont observés sur certaines parcelles, en particulier les parcelles déjà fortement infestées, la situation reste globalement stable sur les 15 derniers jours.

Sur grappes, quelques nouveaux symptômes de rot brun ont été observés de manière très localisée, faisant suite aux précipitations des 7 et 8 juillet.

Les pluies du 13 juillet ont pu provoquer de nouvelles contaminations, mais compte tenu de l'avancée des stades phénologiques, celles-ci devraient rester limitées.

Le risque de nouvelles contaminations sur grappes est maintenant très limité. Toutefois, sur le feuillage, la situation pourra évoluer en fonction des précipitations à venir. Le maintien d'un feuillage sain jusqu'à la fin de campagne sera essentiel pour optimiser la maturité et assurer la mise en réserve.

Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert)

Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible ici.

OÏDIUM

Situation :

221 parcelles traitées ont été observées cette semaine.

L'état sanitaire vis-à-vis de l'oïdium reste globalement sain, voire très sain, sur l'ensemble du vignoble de Bourgogne–Franche-Comté.

Quelques rares parcelles présentent une légère évolution des symptômes déjà détectés depuis plusieurs semaines, principalement dans des zones non traitées ou très sensibles.

A ce stade (fin fermeture/début véraison), près de 90% des parcelles traitées suivies restent encore indemnes de symptômes.

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

Analyse de risque :

Le risque demeure **faible**, en raison d'un bon état sanitaire général et de la fermeture de la grappe effective dans la plupart des parcelles, qui réduit fortement le risque de nouvelles contaminations.

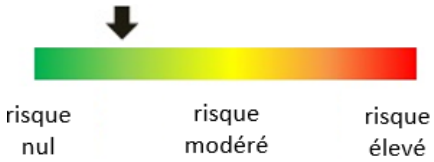

Pour les parcelles déjà touchées, une évolution des symptômes reste toutefois possible dans les semaines à venir.

Pour rappel, la fin de protection vis-à-vis de l'oïdium doit être raisonnée en fonction de l'état sanitaire de chaque parcelle. Pour ce faire, un bilan sanitaire doit être réalisé (**à la parcelle**) en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- **si absence d'oïdium** : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- **si présence même faible d'oïdium (quelques baies)** : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle (20 x 5 grappes). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.

Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site EcophytoPic (https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert)

Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible ici.

BLACK-ROT

La situation reste globalement saine sur l'ensemble du vignoble régional. Dans les secteurs sensibles du sud de la Saône-et-Loire, quelques symptômes sont observés mais restent limités.

Analyse de risque :

Les parcelles restent vulnérables jusqu'au **début de la véraison.** De nouvelles contaminations sont possibles en cas de précipitations sur les secteurs à risque.

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de **cochylis** touche à la fin sur tous les secteurs (seulement 2 individus capturés sur un piège en Haute Côte de Beaune).
Le vol d'**eudémis** se poursuit, avec encore quelques captures, globalement faibles, sauf dans le nord Mâconnais où l'activité semble un peu plus soutenue.
Des pontes sont encore observées localement, notamment sur les secteurs actifs en G1 (notamment dans le Mâconnais).
Des perforations (essentiellement dues à l'eudémis) sont observées sur ces mêmes zones, souvent limitées (< 5 %), mais pouvant atteindre localement jusqu'à 18 %.

FLAVESCENCE DORÉE

Sur les zones concernées par une lutte visant les adultes (en sud Saône et Loire, en viticulture conventionnelle seulement sur les secteurs en protection 24-28 jours renforcée) et les vignes mère, un **3ème traitement** insecticide est à positionner entre le **10 et le 25 juillet**, comme précisé dans le **Message réglementaire n°2** consultable ci-dessous.

Toutes les précisions sur ces interventions sont disponibles via les liens suivants :

- Arrêté préfectoral
- Message réglementaire n°1
- Message réglementaire n°2

Concernant les zonages, vous pouvez consulter la cartographie via ce lien, il suffira alors de zoomer sur la zone qui vous intéresse.

Par ailleurs, pour rappel, la protection en pépinières viticoles doit être assurée continuellement entre le 15 mai et le 15 octobre (article 16).

L'arrêté ministériel est consultable en ligne :
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043467507/

En complément de la lutte contre le vecteur imposée sur certaines zones, il est important de rappeler l'importance des autres piliers de lutte contre la Flavescence Dorée (Traitement à l'Eau Chaude / Arrachage / Prospection). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site :
https://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

Concernant les prospections, elles ont déjà débuté sur certains secteurs avec le démarrage des prospections précoces depuis le 15 juillet (voir planning en pièce jointe).

AMBROISIE

Bien que la vigne ne soit pas la culture la plus concernée par l'ambroisie, il n'est pas rare d'observer localement quelques plantes dans les rangs ou en bout de parcelle.

L'espèce la plus fréquente en Bourgogne–Franche-Comté reste **l'Ambroisie à feuilles d'armoise**, bien que d'autres types, parfois plus problématiques, soient également présents.

Un article joint à ce bulletin présente les caractéristiques principales de **l'Ambroisie trifide**, en cours de progression sur le territoire national.

CHAMBRES D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE

N°15 – 22-07-2025

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
de Bourgogne-Franche-Comté

Ce bulletin correspondait au dernier BSV de cette campagne 2025. Un BSV bilan sera édité en fin d'année pour synthétiser par département les différentes situations sanitaires sur la campagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aaces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

Avec la participation financière de

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

AMBROISIE TRIFIDE : UNE MENACE AGRICOLE ET SANITAIRE A SURVEILLER

Originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*) gagne du terrain en France, où elle s'installe dans les cultures de maïs, soja et tournesol. Cette plante annuelle peut dépasser 4 mètres, concurrençant fortement les cultures par sa croissance rapide, sa grande taille et son système racinaire efficace, provoquant des pertes de rendement pouvant être totales. Son pollen, très allergène, constitue également un risque sanitaire majeur.

La dissémination se fait principalement via les semences agricoles contaminées et les activités humaines (outils, irrigation). La reconnaissance précoce, entre la levée et 6 feuilles, est essentielle pour un contrôle efficace, car passé ce stade, la plante devient difficile à gérer. L'ambroisie trifide est aujourd'hui localisée principalement en Occitanie, ce qui offre une fenêtre d'intervention pour éviter sa propagation. Mais des premiers signalements arrivent depuis l'Ain, nous devons donc être attentifs.

Face à cette menace, une vigilance collective est primordiale : repérage, signalement (www.signalement-ambroisie.fr) et arrachage avant production de graines sont indispensables pour limiter son impact agronomique et sanitaire.

Représentation schématique d'ambroisie trifide ©B. Chauvel (à gauche) et photo d'ambroisie trifide présente dans une parcelle de tournesols (à droite)

Pour en savoir plus sur l'ambroisie trifide, rendez-vous sur le site de FREDON Bourgogne Franche Comté ainsi que sur le site de l'Observatoire des Ambroisies.

Contact : FREDON BFC – 03.80.25.95.45 – contact@fredonbfc.fr

FREDON BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ — OBSERVATOIRE DES AMBROISIES — CHAMBRE D'AGRICULTURE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ — ars Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction : Marine AUDONNET, FREDON France.

PLANNING prospections précoces 2025

Encadré par FREDON | ***NON encadré par FREDON***

	matin	matin	matin	matin	
mardi 15 juillet			Maligny **8h00** en bas des fourchaumes en face de la station Convoc : tous	Solutré-pouilly **6h30** Terrain de la ruère Convoc : tous	**Fuissé** **Macon** **Chaintré** prospection basée sur volontariat du 14/07 au 18/07 retour par présidente ODG le 21/07
mercredi 16 juillet	Chablis **7h15** Parking des Peulons Convoc : tous	Chemilly sur serein / Poilly sur serein **8h00** Place de la mairie de Chemilly Convoc : tous	Leynes **7h30** Parking salle des sports Convoc : tous	Meursault **7h30** Complexe sportif Convoc : que la zone	
jeudi 17 juillet	Beine **8h00** Salle des Beauroy Convoc : tous	Chichée **8h00** Salle des fetes du Pâtis Convoc : tous	Vergisson **7h30** Place de la mairie Convoc : tous	Clessé **7h00** Place du marché Convoc : tous	
vendredi 18 juillet			Solutré-pouilly **6h30** Terrain de la ruère Convoc : tous	Farges - le Villars **7h30** église Convoc : tous	
lundi 21 juillet			Premeaux-prissey **8h00** croix de chaland Convoc : que la zone		
mardi 22 juillet	La vineuse sur fregande **8h00** à l'église - face de la grange de la dimes Convoc : tous	Change **8h00** 2 place max monthelie Convoc : tous	Aloxe - Pernand **7h45** à l'église d'Aloxe Convoc : tous		
mercredi 23 juillet	Mercurey **7h00** Au caveau de la chapelle Convoc : que la zone	Gevrey-Chambertin **7h30** parking au fond du complexe Convoc : que la zone	Savigny les beaune **7h30** statut st vincent - place de vosne Convoc : que la zone + et ceux habitent à Savigny		
jeudi 24 juillet	Gilly les citeaux **7h45** kiosque à pizza Convoc : tous				